Code de conduite et d’éthique

“ L’éthique, c’est l’ensemble des principes moraux qui sont la base de la conduite de quelqu’un. C’est une réflexion fondamentale de tout peuple afin d’établir ses normes, ses limites et ses devoirs. Dans les pays laïcs, l’éthique est étroitement liée à la philosophie politique qui la sous-tend, mais elle peut aussi être liée à la culture, la religion, les croyances et les traditions d’un pays, d’un groupe social, ou d’un système idéologique (source Wikipédia). ”

1 – Le respect ! Naturellement.

L'éthique est une question d'éducation qui prend en compte l'impact sociétal et environnemental pour une « vie ensemble » respectueuse et tolérante. L'éthique s'entretient au quotidien.

Ce présent code de conduite et d'éthique nous permet de concrétiser, en mots et de manière pérenne, notre savoir-être. Il est édicté afin que chacun, membre du Conseil d'administration, de la direction, de l'encadrement, collaboratrice et collaborateur, se rappelle les valeurs et principes fondamentaux qui doivent guider toutes nos activités.

Au sein du Groupe CBS-Lifteam (CBS, CBT, ECOTIM, LIFTEAM), nous travaillons sans relâche afin de fournir à notre clientèle les meilleurs produits et les solutions les plus efficientes. En tant que bâtisseur et acteur clé de la vie économique et sociale, nous avons besoin que nos clients nous accordent pleinement et durablement leur confiance. Pour ce faire, notre comportement se doit d'être irréprochable. L'ensemble de nos tâches s'appuie sur des valeurs fortes - l'ouverture, la durabilité et le respect – soutenues par nos collaboratrices et collaborateurs, qui les vivent pleinement dans le cadre de leurs responsabilités quotidiennes.

Il est essentiel que nous gardions tous à l'esprit les règles énoncées dans ce code de conduite et d'éthique afin de contribuer au succès de notre groupe, tout en répondant pleinement aux attentes de nos clients.

Nous respectons les normes et les bonnes pratiques. Nous nous engageons à respecter toutes les réglementations nationales et internationales applicables à nos domaines d'activité. De même, nous tenons compte des bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.

2 - Travail d'équipe

Nous tenons à l'intégrité de chacune et de chacun ainsi qu'au respect d'autrui.

Nous considérons le partenariat social comme étant un élément important de la gestion de l'entreprise et des ressources humaines. A cet égard, un climat de compréhension et de confiance doit présider aux rapports de travail, tant pour assurer l'efficacité de la société que pour satisfaire les aspirations de nos collaboratrices et collaborateurs.

Nous nous efforçons de créer et de maintenir un climat de travail sain et propice à la collaboration. La santé et la sécurité de notre personnel sont primordiales et nous mettons tout en œuvre pour les préserver. Nous respectons et faisons respecter à cet égard les règles de l'entreprise en termes de sécurité au travail. Nous entretenons des relations de travail empreintes de respect et d'humanité.

Nous défendons et promouvons le principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Nous respectons la diversité. Le harcèlement et les discriminations sous toutes leurs formes ne sont en aucun cas tolérés.

Nous attendons de nos collaboratrices et collaborateurs qu'ils se comportent de manière respectueuse les uns envers les autres. Ils doivent notamment s'abstenir de tout propos ou comportement constitutif de harcèlement physique, moral (mobbing) ou sexuel, d'acte discriminant ou de propos portant atteinte à la personnalité de l'autre; de tels agissements constituent une faute grave pouvant entraîner un licenciement avec effet immédiat, ainsi qu'une sanction pénale et civile.

3 – Intégrité

Respect des données privées, corruption et concurrence

Nous ne nous laissons pas corrompre et nous sommes dignes de confiance.

Informations confidentielles et données personnelles

Nous nous engageons à recueillir et à traiter toutes les informations confidentielles ou les données personnelles concernant nos clients ou nos fournisseurs, conformément aux dispositions légales applicables en la matière. En particulier, nous ne donnons aucun accès à des informations confidentielles ou des données personnelles à des personnes non autorisées, que ce soit à l'interne ou à l'externe. Nous nous abstenons de tout usage abusif de ces données, que ce soit à notre avantage ou dans le but d'octroyer un avantage à un tiers.

Corruption

Nous refusons toute forme de corruption et n'accordons aucun avantage indu, que ce soit à des partenaires commerciaux pour obtenir un contrat ou à des autorités pour favoriser un comportement particulier. De même, nous n'acceptons pas de tels avantages indus. Tout au plus, nous pouvons offrir et accepter des cadeaux de courtoisie ou des invitations s'inscrivant dans les pratiques commerciales usuelles. A cet égard, nous nous conformons à nos directives internes.

Concurrence

Nous respectons les règles de la libre concurrence et rejetons tous les accords visant à limiter la concurrence.

3 – Intégrité

Conflits d'intérêts, clients et partenaires

Conflits d'intérêts

Notre travail n'est en aucun cas guidé par des intérêts personnels et nous devons tout mettre en œuvre pour éviter les conflits d'intérêts. Si, dans certaines circonstances, un conflit d'intérêts ne peut être évité, nous nous engageons à en parler ouvertement et à prendre toutes les mesures adéquates pour éviter des conséquences dommageables. En particulier, nous abordons ouvertement à l'interne les intérêts personnels ou financiers en lien avec des fournisseurs, des concurrents ou d'autres tiers qui seraient susceptibles d'influencer l'objectivité de notre travail.

Dans de tels cas, les membres d'organes sociaux ou collaboratrices et collaborateurs concernés par un conflit d'intérêts ne prendront pas part aux décisions.

Clients et partenaires

Nous sommes honnêtes avec nos clients et nos partenaires commerciaux. Nous fournissons des produits et des services adéquats et de qualité à nos clients. Nous nous efforçons de comprendre les besoins de nos clients, d'avoir une attitude dynamique et innovante. Nous devons nous montrer loyaux et dignes de confiance en toute circonstance. Les mandats confiés à des tiers le sont conformément aux dispositions légales applicables (en particulier, celles relatives aux marchés publics) et à nos directives internes.

4 – Plus d'ingénierie moins de matière

Hexagone de l'espoir

Nous sommes respectueux de l'environnement avec un objectif de développement durable voire soutenable et nos actions s'inscrivent dans la durabilité. Nous sommes conscients de la responsabilité sociale et environnementale qui est la nôtre et veillons à une gestion optimale de nos actifs et des ressources naturelles.

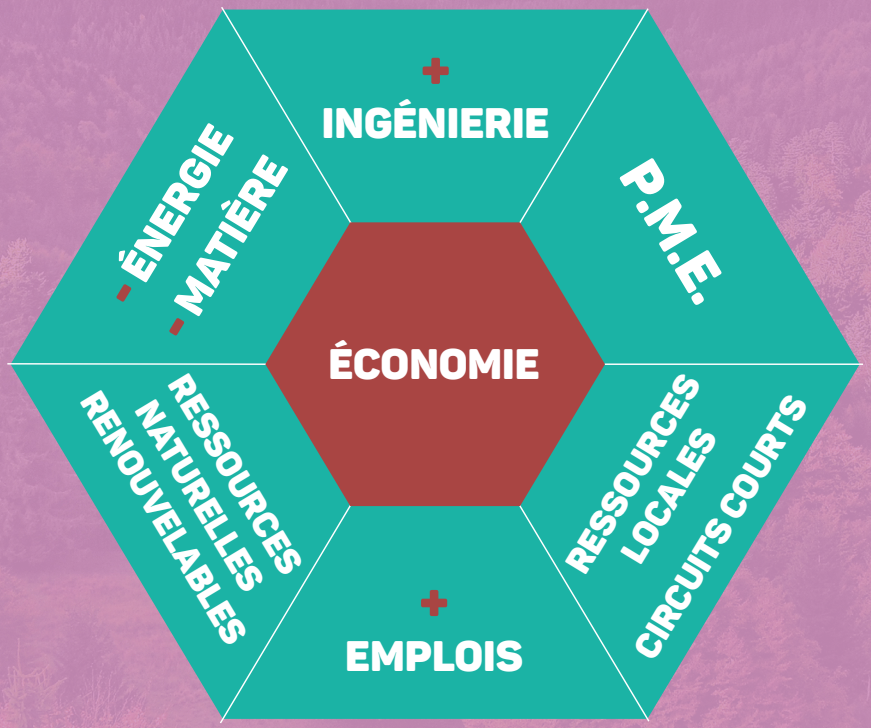

Bilan sociétal et environnemental

6 – Diversité et unicité

Nous recrutons les profils en fonction de nos besoins et des compétences recherchées. Peu importe, l'origine ethnique ou raciale, les croyances religieuses ou politiques, l'âge, le genre ou encore l'orientation sexuelle, tous les postes sont ouverts à tous. L'inclusion fait partie de nos valeurs, nous ne laissons personne de côté et adaptons ce qui peut l'être.

7 – Action / réaction

Nous réagissons en cas de non-respect du code de conduite et éthique.

Question d'interprétation

Nous accordons une grande importance à une culture d'entreprise ouverte, transparente et respectueuse. Votre supérieur(e) hiérarchique ou le/la Secrétaire général(e) se tiennent à votre disposition pour répondre à toute question en lien avec l'interprétation du présent code de conduite et d'éthique.

Cas de violation du code

Tout cas de non-respect du code de conduite et d'éthique doit être signalé au supérieur hiérarchique direct afin qu'il puisse prendre les mesures adéquates. Si le supérieur hiérarchique est impliqué ou susceptible d'être impliqué, la collaboratrice ou le collaborateur peut s'adresser à l'échelon hiérarchique supérieur ou au Responsable RH par le biais de l'adresse email suivante : mort@cbs-cbt.com ou la référente RSE, par le biais de l'adresse email suivante : yasmina.sandoz@cbs-cbt.com.

Dans tous les cas, les informations seront traitées de manière confidentielle. Aucune mesure de représailles à l'encontre d'une collaboratrice ou d'un collaborateur ayant dénoncé de bonne foi une situation non conforme ou ayant refusé de participer à des actes répréhensibles ne sera tolérée.

Comportement inapproprié

Si vous êtes victime ou témoin d'un comportement inapproprié, vous pouvez contacter les ressources humaines à l'adresse email : mort@cbs-cbt.com.

Les informations recueillies seront traitées avec la plus grande confidentialité par des partenaires RH spécialement formés. De plus, aucune démarche ne sera initiée sans l'accord de la collaboratrice ou du collaborateur ayant dénoncé une situation de harcèlement.

Ce code de conduite et d'éthique est disponible en français. Il a été approuvé par le Conseil d'administration du groupe CBS-CBT-LIFTEAM-ECOTIM, le 2 mai 2022 et est entré en vigueur le 1er juin de la même année. Merci au Groupe E pour les échanges de bonnes pratiques.